



DOSSIER DE RENOUVELLEMENT D'AGREMENT RPE



Équipement financé par la Cnaf



EVALUATION AGREMENT Relais Petite Enfance



Équipement financé par la Cnaf

Ce document d'évaluation reprend bon nombre des données renseignées annuellement dans le questionnaire Sphinx par chaque gestionnaire de RPE.

N'hésitez pas à reprendre vos questionnaires de la période d'agrément pour vous aider dans la saisie.

Période de l'agrément en cours du 01/01/2023 au 31/12/2024

Nom du RPE : Relais Petite Enfance antenne Mamers et Bonnéttable

Gestionnaire du RPE : Communauté de communes Maine Saosnois

Territoire du RPE :

Blèves

Les Aulneaux

Louzes

Contilly

Aillières-Beauvoir

Neufchâtel-en-Saosnois

Villaines-la-Carelle

Marollette

Suré

Mamers

Saint-Longis

Veuzot

Saint-Rémy-du-Val

Louvigny

Panon

Les Mées

Saosnes

Saint-Calez-en-Saosnois

Pizieux

Saint-Rémy-des-Monts

Origny-le-Roux

Commerveil

Saint-Vincent-des-Prés

Saint-Pierre-des-Ormes

Saint-Cosme-en-Vairiais

Courcival

Jauzé

Courcemont

Beaufay

Briosnes-les-Sables

Nogent-le-Bernard

Terrehault

Saint-Georges-du-Rosay

Bonnéttable

Rouperroux-le-Coquet

Y a-t-il eu des évolutions sur le nombre de communes couvertes par le RPE :

oui

Précisez lesquelles et depuis quand :

X non

Y a-t-il eu des évolutions sur l'itinérance du RPE :

oui

Précisez :

X non

1 – Evolution du nombre d'assistants maternels sur le territoire

1 – 1 Assistants maternels agréés PMI

	2021	2022	2023	2024
Nombre d'AM agréés PMI	78	81	65	

Analyse de l'évolution :

Chiffre du secteur de Mamers, pas d'accès au logiciel pour la partie Bonnétable
Changement de logiciel début 2023

1 – 2 Nombre total de places correspondant

	2021	2022	2023	2024
Nombre de places à la journée				
Nombre de places scolaires				

Analyse de l'évolution :

Pas d'information via le logiciel

2 – MAM sur le territoire

	2021	2022	2023	2024
Nombre de MAM sur le territoire	2	2	2	
Nombre d'AM travaillant dans ces MAM	6	6	6	
Analyse de l'évolution / Accompagnez-vous ces MAM (quel nature d'accompagnement) ? :				
<p>Les 2 MAM sollicitent facilement le RPE pour un accompagnement administratif.</p> <p>Une des MAM fréquente de façon très régulière les ateliers « Jeux et rencontres » ce qui permet d'aborder des sujets plus variés. Le RPE a été un soutien lors de difficultés rencontrées par une des MAM (conflit d'équipe et départ d'une AM)</p>				

3 – Evolution de la population

	2021	2022	2023	2024
Nombre de familles ayant des enfants < 3 ans	682	629		
Nombre d'enfants < 3 ans	739	677		
Nombre de familles ayant des enfants âgés entre 3 et 6 ans				
Nombre d'enfants âgés de 3 à 6 ans		692		
Analyse de l'évolution :				

4 – Animatrice(s) du RPE

	2021	2022	2023	2024
Nombre de professionnel(le)s	2	2	2	2
Nombre d'ETP équivalent	1	1	1	1,86
Si évolution, précisez les impacts de ces évolutions sur l'activité du relais :				
<p>Suite à l'absence d'animateur sur les deux autres antennes et face aux nombreuses sollicitations du RPE, il a été décidé d'augmenter le temps de travail de l'animatrice. Cela permet d'assurer davantage les missions du RPE comme par exemple la veille juridique et de proposer une amplitude horaire plus importante.</p>				

5 – Instances locales et participation du RPE à ces instances

Instance	Existence de l'instance sur le territoire		Participation du RPE à ces instances	
CTG	X oui	<input type="checkbox"/> non	X oui	<input type="checkbox"/> non
Comité de Pilotage RPE	<input type="checkbox"/> oui	X non	<input type="checkbox"/> oui	X non
Commission d'attribution des places en multi-accueil	<input type="checkbox"/> oui	X non	<input type="checkbox"/> oui	X non
Réseau Départemental RPE	X oui	<input type="checkbox"/> non	X oui	<input type="checkbox"/> non
Autre, précisez :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non

Commentaires :

Une nouvelle CTG vient d'être signée (2024-2028)

Suite à l'arrivée du nouvel animateur, il serait pertinent de mettre en place un comité de pilotage RPE afin de coordonner les actions et de créer une vraie dynamique de territoire.

La commission d'attribution des places devrait être réfléchié parallèlement à la réflexion autour de la mise en place du guichet unique sur l'ensemble du territoire.

Le Réseau Départemental RPE est un vrai soutien et une richesse pour les animateurs de RPE

6 – Accompagnement des familles

6 – 1 Combien le RPE a-t-il accompagné / accueilli de familles différentes ?

A / dans les démarches administratives

	2021	2022	2023	2024
Nombre de familles	177	232	186	

Commentaires :

B / dans les temps collectifs

	2021	2022	2023	2024
Nombre de familles	/	/	/	/

Commentaires :

7 – Accompagnement des assistants maternels

7 – 1 Combien le RPE a-t-il accompagné / accueilli d'assistants maternels différents ?

A / dans les aspects administratifs

	2021	2022	2023	2024
Nombre d'AM	69	66	101	/
Commentaires : Plus le RPE est constant et régulier dans les informations transmises à l'ensemble des professionnelles, plus elles osent franchir le cap de le solliciter. Le RPE envoie des mails de façon régulière aux AM. Ceux-ci peuvent aborder la vie du RPE, le cadre législatif ou d'autres informations diverses. Un petit journal du RPE est transmis à chacune plusieurs fois dans l'année. La relation de confiance se construit à force de propositions. Hausse en 2023 sûrement liée à l'absence d'animateur sur l'antenne de Marolles.				

B / dans les temps de jeux et rencontres :

	2021	2022	2023	2024
Nombre d'AM	38	43	45	/
Commentaires : La fréquentation des « Jeux et rencontres » est plutôt bonne et constante. Les AM et les enfants apprécient ces temps collectifs. De nombreux partenariats et sorties sont proposés. Une charte vient d'être créée afin de donner un cadre plus professionnel à ces temps.				

C / dans les temps collectifs (type soirée conférence / temps conviviaux)

	2021	2022	2023	2024
Nombre d'AM	30	16	13	/
Commentaires : Les AM sont difficiles à mobiliser sur des temps en soirée, d'autant plus que la majorité de ces moments ne sont pas des temps rémunérés, et qu'elles ont déjà une amplitude horaire importante. Cependant, une partie participe de façon régulière aux soirées proposées. Différents types de soirées sont proposées : relaxation, analyse de la pratique, conférence, partage de repas...				

8 – Les missions renforcées

8 -1 Quelle(s) mission(s) renforcée(s) a-t-elle ou ont-elles été conduites ?

Les missions renforcées	2021	2022	2023	2024
La mission de guichet unique	x	x		
Le départ en formation des AM				
La promotion de l'activité et la lutte contre la sous-activité des AM				
L'analyse de pratique				
La promotion renforcée de l'accueil individuel			x	x

Commentaires :

Concernant la mission de guichet unique, elle a été mise en place à Bonnétable mais moins sur le RPE de Mamers où cette mission n'a pas été travaillée avec les autres établissements. Elle se faisait parfois mais de façon informelle.

Concernant la mission de promotion renforcée de l'accueil individuel, l'objectif est avant tout de les accompagner, de les soutenir et de leur proposer des temps de relaxation afin que chacune se sente soutenue et valorisée.

Il a été aussi proposé des temps de rencontres entre les familles et les AM notamment lors de la semaine nationale de la petite enfance ou encore lors de la journée nationale des assistantes maternelles.

9 - Sur la durée de l'agrément, quelles actions avez-vous mis en place et quel bilan en tirez-vous ?

1 – Pour répondre à la mission d'informer les familles

(Informar les familles sur l'ensemble de l'offre d'accueil du territoire, valoriser l'offre de service de monenfant.fr et répondre aux demandes en ligne)

Plus le RPE communique et plus les familles le sollicitent. La relation de confiance étant instaurée avec les AM, celles-ci orientent également plus facilement les familles vers le RPE.

Une plaquette a été conçue et distribuée sur le territoire.

Lorsque les parents acceptent de recevoir les informations, ils reçoivent le petit journal du RPE et les différents mails liés à leur rôle d'employeur ou à la vie de RPE.

Les actions menées par le RPE telles que les conférences, les temps collectifs permettent au RPE de gagner en visibilité.

2 – Pour répondre à la mission d'accompagner le recours à un professionnel de l'accueil individuel

(Favoriser la mise en relation entre les parents et les professionnels, accompagner les parents dans l'appropriation de leur rôle de particulier employeur)

3 – Pour répondre à la mission d'offrir un lieu d'information, de rencontres et d'échanges pour les professionnels

(Informar les professionnels, informer et assister les AM dans le cadre de leurs démarches sur le site monenfant.fr, proposer des temps d'échange et d'écoute)

4 – Pour répondre à la mission d’accompagner la professionnalisation et l’amélioration continue des pratiques_

(organiser des ateliers d’éveil, accompagner les parcours de formation des professionnels)

5 – Pour répondre à la mission de lutter contre la sous-activité subie des AM et le manque d’attractivité du métier

(lutter contre la sous activité subie des AM, promouvoir le métier d’AM)

Ce document d'évaluation reprend bon nombre des données renseignées annuellement dans le questionnaire Sphinx par chaque gestionnaire de RPE.

N'hésitez pas à reprendre vos questionnaires de la période d'agrément pour vous aider dans la saisie.

Période de l'agrément en cours du 01 / 01 / 2023 au 31 /12 /2024

Nom du RPE : Relais Petite Enfance antenne Marolles-Les-Braults

Gestionnaire du RPE :C.A.S.C.AD.E.

Territoire du RPE :

Avesnes-en-Saosnois

Congé-sur-Orne

Courgains

Dangeul

Lucé-sous-Ballon

Marolles-les-Braults

Meurcé

Mézières-sur-Ponthouin

Moncé-en-Saosnois

Monhoudou

Nauvay

Nouans

Peray

René

Saint-Aignan

Thoigné

Y a-t-il eu des évolutions sur le nombre de communes couvertes par le RPE :

oui

Précisez lesquelles et depuis quand :

X non

Y a-t-il eu des évolutions sur l'itinérance du RPE :

X oui

Précisez : En 2021 trois lieux d'animation existaient (Marolles-Les-Braults, Mézière-en-Ponthouin et Courgains), plusieurs ont été arrêté. Avec la fusion des antennes de Marolles-Les-Braults et Bonnétable, seul le lieu d'animation de Marolles-Les-Braults est maintenu.

non

1 – Evolution du nombre d'assistants maternels sur le territoire

1 – 1 Assistants maternels agréés PMI

	2021	2022	2023	2024
Nombre d'AM agréés PMI	NC	NC	NC	

Analyse de l'évolution :

1 – 2 Nombre total de places correspondant

	2021	2022	2023	2024
Nombre de places à la journée	NC	NC	NC	
Nombre de places scolaires	NC	NC	NC	

Analyse de l'évolution :

2 – MAM sur le territoire

	2021	2022	2023	2024
Nombre de MAM sur le territoire	1	2	1	0
Nombre d'AM travaillant dans ces MAM	2	5	3	0
Analyse de l'évolution / Accompagnez-vous ces MAM (quel nature d'accompagnement) ? :				
Deux MAM ont ouvertes sur la période (Marolles-les-Braults, René), le départ d'une assistante maternelle a amené à la fermeture des deux structures.				

3 – Evolution de la population

	2021	2022	2023	2024
Nombre de familles ayant des enfants < 3 ans	NC	123	NC	
Nombre d'enfants < 3 ans	NC	135	NC	
Nombre de familles ayant des enfants âgés entre 3 et 6 ans	NC	130	NC	
Nombre d'enfants âgés de 3 à 6 ans	NC	140	NC	
Analyse de l'évolution :				

4 – Animatrice(s) du RPE

	2021	2022	2023	2024
Nombre de professionnel(le)s	1	1	0	1
Nombre d'ETP équivalent	0.5	0.5	0	1
Si évolution, précisez les impacts de ces évolutions sur l'activité du relais : Changement d'animatrice sur le relais en 2022 puis personne en 2023 avant la fusion des antennes de Marolles-Les-Braults et Bonnétable et l'arrivée d'un animateur à temps pleins sur ce nouveau secteur. Durant le laps de temps où il n'y a pas eu d'animateur les familles et les professionnels étaient renseignés par le centre social ou redirigés vers le RPE antenne Mamers.				

5 – Instances locales et participation du RPE à ces instances

Instance	Existence de l'instance sur le territoire		Participation du RPE à ces instances	
CTG	oui	<input type="checkbox"/> non	X oui	<input type="checkbox"/> non
Comité de Pilotage RPE	X oui	<input type="checkbox"/> non	X oui	<input type="checkbox"/> non
Commission d'attribution des places en multi-accueil	<input type="checkbox"/> oui	X non	<input type="checkbox"/> oui	X non
Réseau Départemental RPE	X oui	<input type="checkbox"/> non	X oui	<input type="checkbox"/> non
Autre, précisez :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non

Commentaires :

6 – Accompagnement des familles

6 – 1 Combien le RPE a-t-il accompagné / accueilli de familles différentes ?

A / dans les démarches administratives

	2021	2022	2023	2024
Nombre de familles	NC	NC	NC	

Commentaires :

B / dans les temps collectifs

	2021	2022	2023	2024
Nombre de familles	NC	NC	NC	

Commentaires :

7 – Accompagnement des assistants maternels

7 – 1 Combien le RPE a-t-il accompagné / accueilli d'assistants maternels différents ?

A / dans les aspects administratifs

	2021	2022	2023	2024
Nombre d'AM	NC	NC	NC	
Commentaires :				

B / dans les temps de jeux et rencontres :

	2021	2022	2023	2
Nombre d'AM	NC	NC	NC	
Commentaires :				

C / dans les temps collectifs (type soirée conférence / temps conviviaux)

	2021	2022	2023	2
Nombre d'AM	NC	NC	NC	
Commentaires :				

8 – Les missions renforcées

8 -1 Quelle(s) mission(s) renforcée(s) a-t-elle ou ont-elles été conduites ?

Les missions renforcées	2021	2022	2023	2024
La mission de guichet unique				
Le départ en formation des AM				
La promotion de l'activité et la lutte contre la sous-activité des AM				
L'analyse de pratique				
La promotion renforcée de l'accueil individuel				
Commentaires :				

9 - Sur la durée de l'agrément, quelles actions avez-vous mis en place et quel bilan en tirez-vous ?

1 – Pour répondre à la mission d'informer les familles

Positionner le RPE comme « guichet unique »

2 – Pour répondre à la mission d'accompagner le recours à un professionnel de l'accueil individuel

Communiquer sur les missions du RPE ; mettre à jour les listes (Solliciter les AM et les accompagner dans la mise à jour des données sur monenfant.fr), créer des moments conviviaux entre AM et familles.

3 – Pour répondre à la mission d'offrir un lieu d'information, de rencontres et d'échanges pour les professionnels

Continuer d'informer sur les missions de RPE, proposer davantage de temps collectifs hors présence enfant, adapter les horaires en fonction des besoins.

4 – Pour répondre à la mission d’accompagner la professionnalisation et l’amélioration continue des pratiques
Proposer régulièrement des formations, profiter des temps de « jeux et rencontres » pour accompagner à la professionnalisation des AM.

5 – Pour répondre à la mission de lutter contre la sous-activité subie des AM et le manque d’attractivité du métier

Mettre en place des actions avec pôle emploi, proposer à nouveau la journée nationale des AM, valoriser le métier d’AM.



PROJET DE FONCTIONNEMENT DU NOUVEL AGREMENT



Équipement financé par la Cnaf

SOMMAIRE

PREAMBULE	3
1. Les caractéristiques administratives du relais petite enfance	4
2. Fonctionnement du relais et moyens au service du projet	5
2.1. Les moyens humains	5
2.2. Le planning et les actions	6
2.3. Les locaux	7
2.4. Le matériel	8
3. Le contexte territorial du Relais	9
4. La formalisation du projet	11
4.1. L'information et l'accompagnement des familles	11
➤ Informer les familles sur l'ensemble de l'offre d'accueil du territoire	11
➤ Valoriser l'offre de service de monenfant.fr et répondre aux demandes en ligne	11
➤ Le guichet unique d'information (mission renforcée)	12
➤ Favoriser la mise en relation entre les parents et les professionnels	12
➤ Accompagner les parents dans l'appropriation de leur rôle de particulier employeur	12
4.2. L'information et l'accompagnement des professionnels	13
➤ Informer les professionnels sur le métier	13
➤ Informer et assister les assistants maternels dans le cadre de leurs démarches sur monenfant.fr	13
➤ Proposer des temps d'échange et d'écoute aux professionnels	14
➤ Organiser des ateliers d'éveil	14
➤ L'analyse de la pratique (mission renforcée)	14
➤ Accompagner le parcours de formation des professionnels	15
➤ Lutter contre la sous activité subie des assistants maternels	15
➤ Promouvoir le métier d'assistant maternel	16
➤ La promotion renforcée de l'accueil individuel (mission renforcée)	16

PREAMBULE

Le projet de fonctionnement constitue le document de cadrage qui définit les axes et méthodes de travail du relais petite enfance sur la période contractuelle. Il est élaboré conjointement par l'animateur et le gestionnaire du Rpe, avec l'accompagnement de la Caf. Il s'inscrit dans le cadre de référence constitué par le référentiel national des relais petite enfance.

Dans le prolongement de celui-ci, il décrit les enjeux, les moyens mobilisés et actions mises en œuvre en direction des familles d'une part et des professionnels¹ de l'accueil du jeune enfant d'autre part, en tenant compte du contexte local et des besoins du public sur le territoire d'intervention du relais.

Le projet de fonctionnement constitue la feuille de route du relais petite enfance sur la période contractuelle. Le gestionnaire s'engage à réaliser les objectifs et mettre à disposition les moyens décrits dans le projet.

Le projet est validé par le conseil d'administration de la Caf ou son instance délégataire et le Rpe bénéficie de la prestation de service de la branche Famille et du bonus « mission renforcée », le cas échéant.

¹selon l'article L. 214-2-1 du Casf, le Rpe accompagne les assistants maternels et peut accompagner les professionnels de la garde d'enfants à domicile.

1. Les caractéristiques administratives du relais petite enfance

Nom du relais : Relais Petite Enfance secteur Mamers	
Adresse administrative : 2 bis rue des jeux brillants 72600 Mamers	
Numéro(s) de téléphone : 02.43.33.48.11 / 06.43.18.65.41	
Adresse email : rpe.mamers@mainesaosnois.fr	
Date de création : 01/04/04	

Gestionnaire : Communauté de communes Maine Saosnois	
Nature juridique : Communauté de communes	
Adresse : 7 place Henri Coutard 72260 Marolles-Les-Braults	
Nom du responsable hiérarchique de l'animateur : Benoist Emilie	
Coordonnées de contact : 06.73.14.91.10	

Nom du relais : Relais Petite Enfance secteur Marolles-Les-Braults / Bonnétable	
Adresse administrative : Centre social intercommunal MAZAGRAN 8 rue Mazagran 72110 Bonnétable	
Numéro(s) de téléphone : 06.08.36.61.06	
Adresse email : rpe.mlb.bonnetable@mainesaosnois.fr	
Date de création : 1 ^{er} janvier 2024	

Gestionnaire : Communauté de communes Maine Saosnois	
Nature juridique : Communauté de communes	
Adresse : 7 place Henri Coutard 72260 Marolles-Les-Braults	
Nom du responsable hiérarchique de l'animateur : Boutantin Virginie	
Coordonnées de contact : 02.43.29.00.01	

Communes et intercommunalités couvertes par le relais

Secteur Mamers :

Aillières - Beauvoir
 Blèves
 Commerveil
 Contilly
 Les Aulneaux
 Les Mées
 Louvigny
 Louzes
 Mamers
 Marolette
 Neufchâteau - en - Saosnois
 Origny - le - Roux
 Panon
 Pizieux
 Saint - Calez - en - Saosnois
 Saint - Cosme - en - Vairais
 Saint - Longis
 Saint - Pierre - des - Ormes
 Saint - Rémy - des - Monts
 Saint - Rémy - Duval
 Saint - Vincent - des - Près
 Saosnes
 Suré
 Vezot
 Villaines - la - Carelle

Secteur Marolles-Les-Braults / Bonnéttable :

Avesne - en - Saosnois
 Beaufay
 Bonnéttable
 Briosne - les - Sables
 Congé - sur - Orne
 Courcemont
 Courcival
 Courgains
 Dangeul
 Jauzé
 Lucé - sous - Ballon
 Marolles - les - Braults
 Meurcé
 Mézières - sur - Ponthouin
 Moncé - en - Saosnois
 Monhoudou
 Nauvay
 Nogent - le - Bernard
 Nouans
 Peray
 René
 Ruperroux - le - Coquet
 Saint - Aignan
 Saint - Georges - du - Rosay
 Terrehault
 Thoigné



2. Fonctionnement du relais et moyens au service du projet

21. Les moyens humains :

Les animateurs du relais			
Nom - Prénom	Capocci Jessica	Bariller Rayan	
Date d'embauche	01/10/20	01/06/2024	
Formation initiale	EJE	EJE	
Expérience(s) professionnelle antérieure	Animatrice en EAJE Responsable d'EAJE EJE en IME	Apprenti EJE en crèche Animateur de RPE	
Durée de travail hebdomadaire au Relais	30h	36h	
Formation continue envisagée			

Joindre les fiches de postes au projet de fonctionnement.

Autres personnels du relais			
Fonction			
Temps de travail affecté au Relais (en h/semaine)			

22 Le planning et les actions :

Secteur Mamers

Organisation hebdomadaire prévisionnelle du relais sur la durée du projet							
		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Matin	Horaires	9h00-12h45 Permanence	8h30-11h30 Animation collective		8h-11h30 Animation collective	8h15-11h30 Animation collective	
	Horaires		11h30 -12h45 Permanence		11h30-12h45 Permanence	11h30-12h45 Permanence	
Après - midi	Horaires	13h30-18h00 Permanence	13h30-17h00 Permanence		13h30-16h30 Permanence	13h30-15h15 Permanence	
Total heures		8h25	7h75		7h75	6h25	

Secteur Marolles-Les-Braults / Bonnétable

Organisation hebdomadaire prévisionnelle du relais sur la durée du projet							
		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Matin	Horaires	9h00-12h45 Animation collective	9h00-12h45 Animation collective	9h00-12h45 Permanence	9h00-12h45 Animation collective	8h30-12h30 Permanence	
Après - midi	Horaires	13h30-17h30 Permanence	13h30-18h00 Permanence	13h30-18h00 Permanence	13h30-17h30 Permanence		
Total heures		7h75	8h25	8h25	7h75	4h	

Répartition des différentes activités professionnelles

Activités	Mamers		Marolles-Les-Braults / Bonnétable	
	Nombre d'heures/semaine	%	Nombre d'heures/semaine	%
Accueil physique et téléphonique des familles	8h	26.7%	10 h	27.5%
Accueil physique et téléphonique des professionnels	8h	26.7%	10 h	27.5%
Temps collectifs et animations en	6h	20%	6 h	17.5%
Gestion de l'équipement	8h	26.6%	10 h	27.5%
Autre(s) (préciser)				

Le Rpe est habilité pour répondre aux demandes en ligne sur le site monenfant.fr : OUI NON

23. Les locaux

Toutes les activités du relais se déroulent sur le même site : OUI NON

Configuration des locaux principaux		
Le relais...	Mamers	Marolles-Les-Braults / Bonnétable
... dispose d'un local spécifique	Oui	Oui
... est intégré dans un autre équipement Si oui précisez lequel :	Oui EAJE	Oui Centre social
... a une signalétique	Oui	Non
... dispose d'un bureau d'accueil individuel garantissant la confidentialité	Oui	Oui
... dispose d'un espace réservé aux animations collectives	Oui	Oui
... dispose d'une salle de réunion	Non	Non
... dispose de sanitaires adaptés pour les enfants et adultes	Oui	Oui
... autre : décrire (<i>tout autre espace dédié au relais comme espace Snoezelen, potager etc...</i>)		

Des activités du relais se déroulent sur plusieurs sites : OUI NON

Secteur Mamers

Les autres lieux d'intervention du Rpe le cas échéant		
COMMUNE	Adresse	Usage*
Saint Cosme-en-Vairais	Espace jeunesse Salle de la mairie rue nationale	Animation RDV
Neufchâtel-en-Saosnois	Salle polyvalente rue Marcel Graffin	Animation

Secteur Marolles-Les-Braults / Bonnétable

Les autres lieux d'intervention du Rpe le cas échéant		
COMMUNE	Adresse	Usage*
Marolles-Les-Braults	Ecole Petit Prince 26 Rue des Etandaux	Animation
	Centre social C.A.S.C.A.D.E. 1, place Henri Coutard	RDV
Beaufay	Salle des associations 21 rue du Pavé	Animation

24. Le matériel

Matériel à disposition	Mamers		Marolles- Les-Braults / Bonnétable	
	OUI	NON	OUI	NON
Le relais dispose de...				
... un téléphone fixe	X			X
... un téléphone portable	X		X	
... un ordinateur fixe		X		X
... un ordinateur portable	X		X	
... un photocopieur	X		X	
... une imprimante	X		X	
... un accès à internet	X		X	
... un logiciel de gestion	X		X	
... une adresse mail	X		X	
... matériel pédagogique et d'animation	X		X	
... documentations spécifiques (revues, livres etc...)	X		X	
... un véhicule	X		X	

3. Décrire le contexte territorial du Relais

Mamers :

Ouverture en avril 2004 dans les locaux de la crèche familiale sur 2 communes (Mamers et Saint - Vincent - des - Prés, avec une animatrice à 0.5 ETP.

2005 : Déménagement dans les locaux partagés des P'tites Fripouilles.

2011 : La commune de Saint-Longis entre dans le RAM.

2013 : Arrêt des ateliers à St-Vincent -de-Prés lié aux difficultés matérielles et de locaux.

Passage à 5 communes, appellation RAM de Mamers et communes associées. Communes entrées : Saint - Cosme - en - Vairais et Saint Pierre - des - Ormes. Passage de 0,5 ETP à 0,8 ETP.

2017 : Transfert de gestion du service RAM de la mairie vers la CDC. Le RAM couvre alors les 25 communes de l'ancienne CDC du Saosnois.

Bonnétable :

Juillet 2009 : Une forte demande des assistantes maternelles a abouti à l'ouverture du RAM, avec une animatrice à 0.5 ETP.

Marolles-les-Braults :

Pour faire suite à de fortes sollicitations des assistantes maternelles et des partenaires travailleurs sociaux et professionnels du centre : ouverture du Relais en 2011 à mi-temps avec l'embauche d'une EJE à temps plein pour assurer un renfort d'équipes sur la halte-garderie, passée en multi-accueil la même année.

Avec en premier objectif : rompre l'isolement des assistantes maternelles.

2020 : Fusion des 3 RAM pour un RAM Maine Saosnois avec 3 antennes : Mamers, Bonnétable et Marolles-les-Brault. Avec deux gestionnaires différents : Communauté de Communes Maine Saosnois et Centre social C.A.S.C.AD.E.

2021 : Changement de nom, les Relais Assistants Maternels (RAM) deviennent les Relais Petite Enfance (RPE).

Pour l'antenne de Mamers, mise en place d'un nouvel atelier sur Neufchâtel - en - Saosnois.

2022 : Absence d'animatrice pour l'antenne de Marolles-les-Braults.

2023 : Absence d'animatrice pour l'antenne de Bonnétable ainsi que Marolles-les-Braults.

2024 : Il est décidé de revoir la répartition du territoire et la gestion pour rendre le poste plus attractif. Les différents RPE deviennent un RPE communautaire Maine Saosnois géré par la C.D.C. réparti sur deux secteurs (Mamers et Marolles-les-Braults/Bonnétable), avec deux animateurs pour 1,85 ETP : 0,85 pour Mamers et 1 pour Marolles-les-Braults/Bonnétable.

Décrire en quelques lignes le diagnostic local et les enjeux pertinents pour l'activité du relais petite enfance :

Une moyenne de 230 naissances sur le territoire de la CDC.

531 familles emploient un assistant maternel pour la garde de leur enfant de moins de 6 ans, dont 46% sur le territoire.

Seulement 1 enfant du territoire sur 4 est accueilli en EAJE, l'accueil individuel est donc le mode de garde privilégié par les familles, or le nombre de place en accueil individuel diminue chaque année.

L'une des premières questions posées en mairie relève des modes de garde présents sur la commune, d'où l'importance de la communication sur les missions des relais auprès des secrétaire de mairie.

Décrire en quelques lignes la politique et les perspectives de la petite enfance sur le territoire (orientations de la Ctg, du Sdsf ou autres) :

Le RPE s'inscrit dans la Convention Territoriale Globale signée le 26 septembre 2026 dans le cadre de son renouvellement pour la période 2024-2028, avec comme enjeux :

Enjeu 1 : Une solution de garde de qualité pour chaque enfant de moins de 3 ans

Action N°1 : Maintenir les services existants

Action N°2 : Optimiser les services

Action N°3 : Créer de nouvelles structures d'accueil collectif 0-3 ans pour équilibrer et mailler le territoire

Action N°4 : Promouvoir les métiers de la petite enfance

Enjeu 2 : Une dynamique territoriale au service de la petite enfance

Action N°1 : Développer une coordination petite enfance

Décrire en quelques lignes l'intégration et la participation du Rpe dans les instances locales de coordination de la politique petite enfance :

Le RPE participera aux réunions d'équipes proposées par la coordinatrice petite enfance, enfance, jeunesse pour échanger sur l'actualité du service, les différents besoins et autres informations émanant de la collectivité de façon plus générale pour assurer un suivi régulier.

Des temps individuels seront proposés si besoin d'échanger sur des sujets précis.

Le RPE pourra participer à des commissions ou groupe projet dans le cadre de travaux ou présentation du service selon les sujets évoqués en commission.

Décrire en quelques lignes les partenariats engagés par le RPE avec les autres équipements de son territoire (ludothèque, bibliothèque etc.)

Les différents partenaires sont :

- les EAJE : partage des locaux, formation en commun, projet et fêtes en communs.
- les médiathèques : partenariat sur des animations et emprunts de documents.
- l'école de musique : ateliers d'éveil musical, concert à l'école.
- le service tourisme : ateliers animés par une professionnelle sur les sites touristiques importants.
- Le service culturel : proposition de spectacles.
- les centres de loisirs : partage des locaux, ateliers « passerelles » afin de familiariser les enfants avec le lieu.
- les centres sociaux : partage des locaux et projets en communs.
- Les communes : diffusion de la plaquette du relais, prêt des salles pour des animations du relais.

4. La formalisation du projet

4.1. L'information et l'accompagnement des familles

Thème 1 : Informer les familles

- Informer les familles sur l'ensemble de l'offre d'accueil du territoire

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
Sur l'ensemble du territoire, le RPE n'est pas le lieu de première intention lorsque les parents cherchent un mode de garde malgré un souhait de s'en approcher.	Les parents ont plusieurs interlocuteurs lorsqu'ils recherchent un mode de garde, ce qui multiplie les rendez-vous. Le guichet unique permet de centraliser les demandes et d'apporter une réponse plus globale sur les modes de garde existant sur le territoire.

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Positionner le RPE comme « guichet unique »	- Réunions avec les EAJE - Site monenfant.fr	Le RPE devient le lieu de référence en matière de mode de garde	2027	- Nombre de contacts pour recherche de mode de garde collectif et individuel

- Valoriser l'offre de service de monenfant.fr et répondre aux demandes en ligne

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
Peu de sollicitations via le site monenfant.fr.	Ce site reste peu utilisé voir peu connu par les familles. Le promouvoir permettrait aux parents d'obtenir des informations rapidement.

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
2	Promouvoir le site monenfant.fr envers les parents mais aussi les AM	- Plaquette de communication de la CAF	- Les parents ont déjà des informations lorsqu'ils contactent le RPE - Les AM mettent à jour leurs données sur le site	2025	- Nombre de contacts via monenfant.fr

➤ **Le guichet unique d'information (mission renforcée)**

Uniquement si le relais souhaite s'engager dans la mission de guichet unique d'information

Diagnostic motivant l'engagement dans cette mission renforcée

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA MISE EN PLACE DE LA MISSION RENFORCÉE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation

Thème 2 : Accompagner le recours à un professionnel de l'accueil individuel

➤ **Favoriser la mise en relation entre les parents et les professionnels**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
Le RPE est sollicité pour l'obtention de la liste des AM. Peu d'outils concernant la liste des gardes à domicile.	Perte de familles qui obtiennent la liste via les mairies et les sites ce qui engendre une absence d'accompagnement et donc des erreurs lors de la mise en place des contrats.

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
3	Communiquer sur les missions du RPE	- Site internet - Articles de presse - Plaquette du RPE	- Les familles ont connaissance des missions du relais et le sollicitent dès le début de la recherche d'un mode de garde. - Accompagnement des familles dès le début de contrat	2024	- Nombre de contacts pour recherche de mode de garde individuel
4	Communiquer sur les missions du RPE auprès des mairies	- Plaquette du RPE - Site et application utilisée par les mairies (ex. panneaupocke	- Distribution de la plaquette par les mairies - Arrêt de la diffusion des listes par les mairies	2024	- Nombre de contacts pour recherche de mode de garde individuel - Nombre de plaquettes

		t)			distribuées aux mairies
5	Mettre à jour les listes (Solliciter les AM et les accompagner dans la mise à jour des données sur monenfant.fr)	- Logiciel AIGA - Mails et courrier aux AM - Site monenfant.fr	Les professionnelles communiquent leurs places disponibles	2024	- Nombre de contacts pour mise à jour des disponibilités

➤ **Accompagner les parents dans l'appropriation de leur rôle de particulier employeur**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
Nouvelle convention collective qui ne simplifie pas le rôle de particulier employeur et a fait évoluer certains droits et devoirs. Encore beaucoup de parents se décharge sur les AM.	Plus les parents employeurs sont informés et accompagnés plus le cadre législatif est respecté.

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
6	Elaborer ou mettre à jour et communiquer des documents répondant à des démarches type (rupture, CP, régularisation, mensualisation...)	- Réunion RPE - Veille juridique	- Meilleure connaissance du rôle de parent employeur	Tout au long de l'agrément	- Nombre de contacts lié à la vie du contrat
7	Accompagner les familles	- Rendez-vous - Mails - Appels téléphoniques - Diffusion des documents types	- Meilleure connaissance du rôle de parent employeur	Tout au long de l'agrément	- Nombre de contacts lié à la vie du contrat
8	Adapter les horaires en fonction des besoins	- Communication	- Faciliter la venue des familles au RPE	Tout au long de l'agrément	- Nombre de rendez-vous hors permanence

42. L'information et l'accompagnement des professionnels

Thème 1 : Offrir un lieu d'information, de rencontres et d'échanges pour les professionnels

➤ **Informers les professionnels sur le métier**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
Nouvelle convention collective qui ne simplifie pas le rôle de salariée et a fait évoluer certains droits et devoirs. Les AM peuvent être en difficulté et leur isolement ne facilite pas la diffusion de l'information. Les envois numériques ne sont pas toujours très efficaces.	Une meilleure connaissance des missions du RPE entraîne une meilleure fréquentation des temps d'échanges et une hausse de la fréquentation.

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
9	Continuer d'informer sur les missions de RPE	- Site internet - Mail - Téléphone - Flyers	Meilleure connaissance des missions du RPE et donc des possibilités d'informations	Tout au long de l'agrément	- Nombre de contacts d'AM
10	Proposer des temps collectifs hors présence enfant	- Intervenants extérieurs - Réunions - Support de documents - Réunions informelles	Permettre une diffusion plus conséquente de l'information	2024	- Nombre d'AM participant aux réunions - Nombre de contacts
11	Accompagner les professionnels	- Rendez-vous - Mails - Appels téléphoniques - Diffusion des documents types	Meilleure connaissance de leurs droits et devoirs	Tout au long de l'agrément	- Nombre de contacts lié à la vie du contrat
12	Adapter les horaires en fonction des besoins	- Communication	Faciliter la venue des AM au RPE	Tout au long de l'agrément	- Nombre de rendez-vous hors permanence

➤ **Informers et assister les assistants maternels dans le cadre de leurs démarches sur monenfant.fr**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE

N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
13	Accompagner les AM dans leurs démarches.	- Outil informatique - Document élaboré par la Caf - Partenariat avec l'EPN	Les professionnelles communiquent leurs places de disponible et mettent à jour le site monenfant.fr	2025	-Nombre de contacts pour la mise à jour
Certaines AM ont des difficultés à mettre à jour leurs disponibilités, peu de sollicitations du RPE. Les AM ne sont pas toute à l'aise avec l'outil informatique.			La mise à jour est obligatoire et permet aux familles d'être mieux informées. Il est nécessaire d'accompagner les AM dans cette démarche.		

➤ **Proposer des temps d'échange et d'écoute aux professionnels**

DIAGNOSTIC

Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
Les AM peuvent se sentir isolées. Le RPE propose des actions mais ce sont souvent les mêmes AM qui participent à ces temps d'échanges collectifs.	Il peut être difficile pour certaines de se sentir suffisamment confiantes pour se joindre à un groupe. Proposer des temps de rendez-vous individuels peut permettre d'établir une relation de confiance qui rassurera les AM pour ensuite venir sur des temps collectifs.

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE

N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
14	Proposer des temps de rencontres individuels et collectifs variés	- Réunions - Communication - Partenariat	- Plus les AM sont sollicitées, plus elles osent contacter le RPE en cas de besoin - Continuer à proposer des actions et à communiquer permet de toucher de nouvelles AM	Tout au long de l'agrément	- Nombres d'AM participant aux temps collectifs

Thème 2 : Accompagner la professionnalisation et l'amélioration continue des pratiques

➤ Organiser des ateliers d'éveil

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
Les AM participent de façon régulière aux ateliers d'éveil, ce sont souvent les mêmes qui participent.	Ces ateliers sont un premier lieu pour aborder des réflexions pédagogiques mais il n'est pas toujours évident d'avoir une réflexion constructive et de rebondir sur ces observations.

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
15	Profiter des temps de « Jeux et rencontres » pour accompagner à la professionnalisation des AM	- Formation des animateurs - Supports, documents - Intervenants extérieurs	Les animatrices arrivent à observer et à aborder certains sujets. Les ateliers « Jeux et rencontres » permettent d'amorcer une réflexion et de faire évoluer les pratiques	2024	La qualité des échanges sur ces temps n'est pas quantifiable.
16	Elaborer une charte d'accueil pour les temps de rencontre	- Distribution de la charte	Respect d'un cadre professionnel et remettant l'enfant au centre de l'attention	2024	

➤ L'analyse de la pratique (mission renforcée) :

Uniquement si le relais souhaite s'engager dans la mission renforcée « analyse de la pratique »

Diagnostic motivant l'engagement dans cette mission renforcée

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA MISE EN PLACE DE LA MISSION RENFORCÉE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation

➤ **Accompagner le parcours de formation des professionnels**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
17	Proposer régulièrement des formations	<ul style="list-style-type: none"> - Partenariats - Salle de réunion - Matériels et supports - Co-voiturage 	Plus les AM se forment et plus elles évoluent dans leurs pratiques, proposant un accueil de qualité et contribuant au développement du jeune enfant	2024	Nombre de formations proposées et nombre de participants
18	Proposer des temps d'analyse de la pratique	<ul style="list-style-type: none"> - Partenariats - Salle de réunion - Matériels et supports - Co-voiturage 	Permettre aux AM de se questionner, d'échanger et d'avoir des pistes de réflexions sur leurs pratiques.	2024	Nombre de séances proposées et nombre de participants
19	Proposer des conférences / soirée à thème	<ul style="list-style-type: none"> - Partenariats - Salle de réunion - Matériels et supports - Co-voiturage 	Plus les AM se forment et plus elles évoluent dans leurs pratiques, proposant un accueil de qualité et contribuant au développement du jeune enfant	2024	Nombre de séances proposées et nombre de participants

Thème 3 : Lutter contre la sous activité subie des assistants maternels et le manque d'attractivité du métier

➤ **Lutter contre la sous activité subie des assistants maternels**

DIAGNOSTIC

Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
Globalement peu d'AM sont en sous activité sur le territoire.	

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE

N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
20	Faire le point sur les places disponibles et les types d'accueil proposés	- Mails - Rendez-vous - Courriers	Meilleures connaissances des places disponibles	Tout au long de l'agrément	Nombre de contacts

➤ **Promouvoir le métier d'assistant maternel**

DIAGNOSTIC

Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
De nombreux départs en retraite sont à prévoir sur le territoire (chiffre AM)	Afin de proposer une offre de garde diversifiée, il est important de renouveler les AM et donc de promouvoir le métier afin de susciter de nouvelles vocations.

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE

N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
21	Mettre en place des actions avec France Travail	- Partenariat - Réunion d'informations - Support type panneau informatifs	Susciter de nouvelles vocations et avoir de nouvelles AM sur le territoire.	2025	- Nombre de nouvelles AM sur le territoire.
22	Proposer à nouveau la journée nationale des AM	- Partenariat - Intervenants - Salle - Support type panneaux informatifs	Donner de la visibilité à la profession et la valoriser.	Tout au long de l'agrément	- Nombre de nouvelles AM sur le territoire - Nombre de participants à ces actions
23	Valoriser le métier d'AM	- Intervenants - Partenariat - Communication	Mise en avant de cette profession et de ces professionnels.	Tout au long de l'agrément	- Nombre d'AM qui cessent leur activité - Nombre de nouvelles AM
24	Participer au forum des métiers	- Animation d'un stand lors du forum des métiers	Sensibiliser les jeunes aux métiers de la petite enfance dont celui d'assistant maternel	2024	- Nombre de questions par rapport au métier

➤ **La promotion renforcée de l'accueil individuel (mission renforcée) :**

Uniquement si le relais souhaite s'engager dans la mission de promotion renforcée de l'accueil individuel

Diagnostic motivant l'engagement dans cette mission renforcée

De nombreux départs en retraite sont à prévoir sur le territoire (17% des assistants maternels ont 60 ans ou plus).

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA MISE EN PLACE DE LA MISSION RENFORCÉE

N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
25	Mettre en place des actions avec France Travail	- Partenariat - Réunion d'informations - Support type panneau informatifs	Susciter de nouvelles vocations et avoir de nouvelles AM sur le territoire.	2025	- Nombre de nouvelles AM sur le territoire.

26	Proposer à nouveau la journée nationale des AM	- Partenariat - Intervenants - Salle - Support type	Donner de la visibilité à la profession et la valoriser.	Tout au long de l'agrément	- Nombre de nouvelles AM sur le territoire
27	Valoriser le métier d'AM	- Intervenant - Partenariat - Communication	Mise en avant de cette profession et de ces professionnels.	Tout au long de l'agrément	- Nombre d'AM qui cessent leur activité
28	Participer au forum des métiers	- Animation d'un stand lors du forum des métiers	Sensibiliser les jeunes aux métiers de la petite enfance	2024	- Nombre de questions par rapport au métier